

**Troisième Conférence des États parties  
chargée de l'examen de la Convention  
sur l'interdiction de l'emploi, du stockage,  
de la production et du transfert des mines  
antipersonnel et sur leur destruction**

24 juin 2014

Français  
Original : anglais

Maputo, 23-27 juin 2014  
Point 7 de l'ordre du jour  
Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention

**Projet  
Examen de l'état et du fonctionnement  
de la Convention sur l'interdiction de l'emploi,  
du stockage, de la production et du transfert  
des mines antipersonnel et sur leur destruction,  
2010-2014**

**Sixième partie**

**Document soumis par le Président de la troisième  
Conférence d'examen**

**Annexes**

**Annexe I**

**États ayant exprimé leur consentement à être liés  
par la Convention**

[À compléter]



## Annexe II

## Stocks de mines antipersonnel détruits ou en attente de destruction

Tableau 1

## Stocks de mines antipersonnel déclarés détruits par les États parties depuis le Sommet de Carthagène

État partie	Jusqu'en 2009	2010	2011	2012	2013	2014	Jusqu'en 2014	Nombre total de stocks détruits
Afghanistan	486 226						486 226	486 226
Afrique du Sud	312 089						312 089	312 089
Albanie	1 683 860						1 683 860	1 683 860
Algérie	147 050						147 050	147 050
Allemagne	1 700 000						1 700 000	1 700 000
Angola	81 045						81 045	81 045
Argentine	99 968						99 968	99 968
Australie	134 621						134 621	134 621
Autriche	116 000						116 000	116 000
Bangladesh	189 227						189 227	189 227
Bélarus	552 033	1 812	11 520				13 332	565 365
Belgique	435 238						435 238	435 238
Bosnie-Herzégovine	461 634						461 634	461 634
Brésil	27 852						27 852	27 852
Bulgarie	890 209						890 209	890 209
Burundi	664						664	664
Cambodge	105 539						105 539	105 539
Cameroun	500						500	500
Canada	92 551						92 551	92 551
Cap-Vert								1 516
Chili	299 219						299 219	299 219
Chypre	48 916						48 916	48 916
Colombie	19 026						19 026	19 026
Congo	5 136						5 136	5 136
Croatie	199 271						199 271	199 271
Danemark	269 351						269 351	269 351
Djibouti	1 188						1 188	1 188
El Salvador	7 549						7 549	7 549
Équateur	262 272						262 272	262 272
Espagne	849 365						849 365	849 365
Éthiopie	60 314						60 314	60 314
Ex-République yougoslave de Macédoine	38 921						38 921	38 921
Finlande				220 455	744 891		965 346	965 346
France	1 098 485						1 098 485	1 098 485

<i>État partie</i>	<i>Jusqu'en 2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>Jusqu'en 2014</i>	<i>Nombre total de stocks détruits</i>
Gabon	1 082						1 082	1 082
Grèce	225 962	388 920					388 920	614 882
Guinée	3 174						3 174	3 174
Guinée-Bissau	11 654						11 654	11 654
Honduras	7 441						7 441	7 441
Hongrie	356 884						356 884	356 884
Indonésie	12 312						12 312	12 312
Iraq			645				645	645
Italie	7 112 811						7 112 811	7 112 811
Japon	1 000 089						1 000 089	1 000 089
Jordanie	92 342						92 342	92 342
Kenya	35 774						35 774	35 774
Koweït	91 432						91 432	91 432
Lituanie	4 104						4 104	4 104
Luxembourg	9 522						9 522	9 522
Malaisie	94 721						94 721	94 721
Mali	5 627						5 627	5 627
Maurice	93						93	93
Mauritanie	26 053						26 053	26 053
Mozambique	37 818						37 818	37 818
Namibie	4 936						4 936	4 936
Nicaragua	133 435						133 435	133 435
Niger	113						113	113
Norvège	160 000						160 000	160 000
Ouganda	6 383						6 383	6 383
Pays-Bas	260 510						260 510	260 510
Pérou	338 356						338 356	338 356
Pologne								
Portugal	271 967						271 967	271 967
République démocratique du Congo	4 487						4 487	4 487
République de Moldova	12 892						12 892	12 892
République tchèque	324 412						324 412	324 412
Roumanie	1 075 074						1 075 074	1 075 074
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 401 324						2 401 324	2 401 324
Serbie	1 404 819						1 404 819	1 404 819
Sierra Leone	956						956	956
Slovaquie	185 579						185 579	185 579
Slovénie	168 899						168 899	168 899
Soudan	10 566						10 566	10 566
Suède	2 663 149						2 663 149	2 663 149
Suisse	3 850 212						3 850 212	3 850 212

<i>État partie</i>	<i>Jusqu'en 2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>Jusqu'en 2014</i>	<i>Nombre total de stocks détruits</i>
Suriname	146						146	146
Tadjikistan	3 029						3 029	3 029
Tanzanie	22 841						22 841	22 841
Tchad							5 727	5 727
Thaïlande	335 848						335 848	335 848
Tunisie	17 575						17 575	17 575
Turkménistan	6 631 771						6 631 771	6 631 771
Turquie	2 230 471	707 742	22 716				730 458	2 960 929
Ukraine	756 216	147 683	6 480	17 420	280 000	572	452 155	1 208 371
Uruguay	1 811						1 811	1 811
Venezuela (République bolivarienne du)	47 189						47 189	47 189
Yémen	78 000						78 000	78 000
Zambie	3 345						3 345	3 345
Zimbabwe	4 092						4 092	4 092
<b>Total</b>	<b>43 214 617</b>	<b>1 246 157</b>	<b>41 361</b>	<b>237 875</b>	<b>980 000</b>	<b>572</b>	<b>2 550 284</b>	<b>45 772 716</b>

Tableau 2  
Stocks de mines antipersonnel inconnus précédemment détruits  
par les États parties

<i>État partie</i>	<i>Jusqu'en 2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>Jusqu'en 2014</i>	<i>Nombre total de stocks détruits</i>
Afghanistan	62 498							62 498
Bosnie-Herzégovine	14 073							14 073
Bulgarie	12							12
Burundi		117	76				193	193
Cambodge	98 132							98 132
Congo	4 000							4 000
Côte d'Ivoire				1 526			1 526	1 526
Équateur	1 001							1 001
Ex-République yougoslave de Macédoine				1 248			1 248	1 248
Guinée-Bissau								
Niger	1 772							1 772
Ouganda	120							120
Philippines			334				334	334
Tchad	1 211							1 211
<b>Total</b>	<b>182 819</b>	<b>117</b>	<b>410</b>	<b>2 774</b>			<b>3 301</b>	<b>186 120</b>

Tableau 3  
Stocks de mines antipersonnel restant à détruire déclarés par les États parties

<i>État partie</i>	<i>Mines à détruire<sup>1</sup></i>
Bélarus . . . . .	3 356 636
Finlande . . . . .	55 181 <sup>2</sup>
Grèce . . . . .	953 285
Pologne . . . . .	16 957
Ukraine . . . . .	5 434 676
<b>Total.</b> . . . . .	<b>9 816 735</b>

<sup>1</sup> *Sources* : Rapports soumis au titre de l'article 7, déclarations faites par les États parties lors des réunions du Comité permanent sur la destruction des stocks et autres renseignements fournis par les États parties.

<sup>2</sup> *Source* : Rapport soumis en 2014 au titre de l'article 7.

## Annexe III

### Mines antipersonnel conservées ou transférées à des fins autorisées

Tableau 1  
Nombres de mines antipersonnel conservées aux fins autorisées  
à l'article 3 de la Convention communiqués par 75 États parties

<i>État partie</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Afrique du Sud	4 356	4 356	4 355	4 356	4 367	576
Algérie	6 000	5 970	5 970	5 970	5 970	5 970
Allemagne	2 437	2 261	2 201	2 130	2 111	1 880
Angola		2 512		1 439	1 304	
Argentine	1 268	1 142	1 046	867	857	857
Australie	6 785	6 947	6 927	6 788	3 134	1 264
Bangladesh	12 500			12 500	12 500	
Bélarus	6 030	6 030	6 030	6 030	6 022	6 022
Belgique	3 245	3 204	3 100	3 041	2 569	
Bénin <sup>3</sup>						
Bhoutan					490	490
Bosnie-Herzégovine	2 390	2 255	1 985	1 624	1 460	
Botswana				1 019		
Brésil	10 986	10 051	8 976	7 913	6 587	5 251
Bulgarie	3 682	3 672	3 672	3 672	3 672	3 557
Burundi	4	4		4	4	
Cambodge	0	0	0	1 118	1 190	Non déterminé
Cameroun	1 885					
Canada	1 939	1 937	1 921	1 921	1 921	1 909
Cap-Vert	120					
Chili	4 083	3 346		3 228	3 012	2 925
Chypre	1 000	500	500	500	500	500
Congo	322					
Côte d'Ivoire	0	0			290	
Croatie	6 038	5 954	5 848	5 775	5 717	5 714
Danemark	1 990	1 950	1 893	1 879	1 832	1 820
Djibouti <sup>4</sup>						
Équateur	1 000	1 000	910	905	900	100
Érythrée <sup>5</sup>	109	172	172	172	101	
Espagne	1 797	1 735	1 729	1 718	1 710	

<sup>3</sup> Dans le rapport qu'il a soumis en 2008 en application de l'article 7, le Bénin a indiqué qu'il conservait 16 mines conformément à l'article 3.

<sup>4</sup> Dans le rapport qu'il a soumis en 2005 en application de l'article 7, Djibouti a indiqué qu'il conservait 2 996 mines antipersonnel conformément à l'article 3.

<sup>5</sup> Dans les rapports qu'elle a soumis en 2010 et 2012, l'Érythrée a indiqué que 71 des 172 mines conservées à des fins de formation étaient inertes. Dans le rapport qu'elle a soumis en 2013, elle a indiqué que 71 des 101 mines étaient inertes.

<i>État partie</i>	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Éthiopie	303	303	303	303		
Finlande				16 500	16 500	16 500
France	4 144	4 017	4 017	3 941	3 956	3 958
Gambie	0	100		100	100	
Grèce	7 224	6 158	6 158	6 158	6 158	6 142
Guinée-Bissau	9	9	9			
Honduras <sup>6</sup>						
Indonésie	4 978	2 454	2 454		2 454	
Iraq	86	535	1 421	793	87	
Irlande	67	66	64	62	61	
Italie	689	674	669	643	633	628
Japon	3 320	2 976	2 673	2 419	2 161	1 930
Jordanie	950	900	850	900	850	850
Kenya <sup>7</sup>						
Mali <sup>8</sup>						
Mauritanie	728	728	728	728	728	728
Mozambique	1 963	1 943		1 683	1 363	
Namibie	1 734	1 634				
Nicaragua	1 004	963	448		448	
Nigéria	3 364	3 364	3 364	3 364		
Ouganda	1 764	1 764		1 764		
Pays-Bas	2 413	2 214	2 021	1 830	1 750	1 557
Pérou	4 047	2 060	2 040	2 040	2 015	2 015
Portugal	760	697	694	694	694	694
République tchèque	2 543	2 497	2 473	2 443	2 360	2 301
République-Unie de Tanzanie	1 780					
Roumanie	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	903	833	673	311	460	371
Rwanda <sup>9</sup>						
Sénégal	28	28	28	37	37	50
Serbie	3 589	3 159	3 159	3 149	3 149	
Slovaquie	1 422	1 422	1 372	1 272		
Slovénie	2 991		2 978	2 982	2 980	361
Soudan	1 938	1 938	1 938	1 938	0	1 938
Suède	7 364	7 364	7 150	7 094	6 930	6 235
Thaïlande	3 638	3 626	3 466	3 374	3 350	

<sup>6</sup> Dans le rapport qu'il a soumis en 2007 en application de l'article 7, le Honduras a indiqué qu'il conservait 815 mines antipersonnel aux fins autorisées par l'article 3.

<sup>7</sup> Dans le rapport qu'il a soumis en 2008 en application de l'article 7, le Kenya a indiqué qu'il conservait 3 000 mines antipersonnel aux fins autorisées par l'article 3.

<sup>8</sup> Dans le rapport qu'il a soumis en 2005 en application de l'article 7, le Mali a indiqué qu'il conservait 600 mines antipersonnel aux fins autorisées par l'article 3.

<sup>9</sup> Dans le rapport qu'il a soumis en 2003, le Rwanda a indiqué que les 101 mines déclarées au titre de l'article 3 avaient été retirées de champs de mines en vue d'être conservées aux fins de la formation.

<i>État partie</i>	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Togo <sup>10</sup>						
Tunisie	4 980	4 980	4 910	4 890	4 840	4 770
Turquie	15 125	15 125	15 100	15 100	14 991	14 944
Ukraine	211	187	170	0	605	
Uruguay <sup>11</sup>						
Venezuela (République bolivarienne du)	4 960	4 960	4 874	4 874		
Yémen	3 760	3 760	4 000	3 760	3 760	
Zambie	2 120	2 120	2 120	2 120	907	
Zimbabwe	550		550	500	450	450

<sup>10</sup> Dans le rapport qu'il a soumis en 2004, le Togo a indiqué qu'il conservait 436 mines antipersonnel conformément à l'article 3.

<sup>11</sup> Dans le rapport qu'il a soumis en 2008 en application de l'article 7, l'Uruguay a indiqué qu'il conservait 260 mines antipersonnel conformément à l'article 3.

## Annexe IV

## Récapitulatif des renseignements communiqués à titre volontaire par les États parties sur leurs projets élaborés ou exécutés concernant l'emploi des mines antipersonnel conservées

Au Sommet de Carthagène, il a été décidé que tous les États parties vérifieraient régulièrement le nombre de mines antipersonnel conservées pour s'assurer qu'il représente le minimum absolument nécessaire aux fins autorisées par la Convention et détruiraient toutes les mines au-delà de ce nombre. Il a été décidé en outre que tous les États parties rendraient compte chaque année, à titre volontaire, des projets élaborés ou exécutés concernant l'emploi des mines antipersonnel conservées, et expliqueraient toute augmentation ou toute réduction du nombre de mines antipersonnel conservées.

État partie	<i>Renseignements communiqués à titre volontaire sur les projets élaborés ou exécutés concernant l'emploi des mines antipersonnel conservées</i>
Afrique du Sud	L'Afrique du Sud conserve 576 mines antipersonnel, soit 3 960 de moins qu'en 2009.
Allemagne	L'Allemagne conserve 1 880 mines antipersonnel, soit 557 de moins qu'en 2009. Les quantités requises, les types de mines et les estimations des besoins pour l'avenir sont révisés chaque année. Depuis la deuxième Conférence d'examen, tenue en 2009, certaines mines ont été neutralisées pour être utilisées comme mines inertes aux fins de la formation, d'autres ont été utilisées pour divers programmes dans les domaines de la protection contre les mines et du déminage, et d'autres encore ont été détruites. En 2013, l'Allemagne a indiqué que la dernière évaluation des besoins avait débouché sur la destruction de 1 300 autres mines antipersonnel d'ici à la fin 2014.
Angola	En 2013, l'Angola a indiqué qu'il conservait 1 304 mines antipersonnel, soit 1 208 de moins qu'en 2010. Les mines conservées sont utilisées par les Forces armées angolaises à des fins de mise au point et de formation, et des mines utilisées à des fins de formation ont été fournies à l'Institut national de déminage et à divers autres intervenants dans la lutte antimines.
Argentine	L'Argentine conserve 857 mines antipersonnel, soit 411 de moins qu'en 2009. Six cent trente-cinq de ces mines sont conservées par l'armée et 222 par l'Institut de recherche scientifique et technique pour la défense dans le cadre du projet de destruction de mines sans explosifs.
Australie	L'Australie conserve 1 264 mines antipersonnel, soit 5 521 de moins qu'en 2009. Elle a indiqué qu'elle estimait essentiel de conserver des mines antipersonnel pour les besoins des Forces australiennes en matière de formation, notamment en ce qui concerne la destruction et l'élimination des mines antipersonnel, la sensibilisation aux mines et la formation au contre-minage, et pour mener des recherches sur les effets des mines. Les stocks sont désormais centralisés, et on compte

État partie	<i>Renseignements communiqués à titre volontaire sur les projets élaborés ou exécutés concernant l'emploi des mines antipersonnel conservées</i>
	quelques dépôts de munitions çà et là dans le pays pour faciliter la formation régionale, dispensée par des ingénieurs. La formation est assurée principalement par l'École du génie militaire (qui se trouve à Sydney). Les stocks font l'objet d'un examen périodique au cours duquel les mines qui ne sont plus nécessaires sont marquées en vue d'être éliminées. À la suite de l'examen de 2013, une bonne partie du stock a été détruite.
Biélorus	Le Biélorus conserve 6 022 mines antipersonnel, soit 8 de moins qu'en 2009.
Belgique	En 2013, la Belgique a indiqué qu'elle conservait 2 569 mines antipersonnel, soit 676 de moins qu'en 2009. Les mines antipersonnel sont conservées à des fins de formation et d'entraînement des artificiers et des démineurs avec des munitions réelles, ainsi que pour des opérations de destruction visant à réduire le nombre de mines en possession des Forces armées. En 2011, des mines ont été utilisées dans le cadre de la formation pratique des démineurs des unités du génie et de la formation d'anciens combattants à la sensibilisation aux risques que représentent les mines.
Bhoutan	Le Bhoutan conserve 490 mines antipersonnel, soit 4 001 de moins qu'en 2007. Des mines antipersonnel ont été utilisées par l'ensemble des officiers et des troupes dans le cadre de formations de base et de formations spécialisées au déminage et à l'enlèvement des engins explosifs improvisés.
Bosnie-Herzégovine	En 2013, la Bosnie-Herzégovine a indiqué qu'elle conservait 1 460 mines antipersonnel, soit 930 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel ont été employées pour l'entraînement de chiens détecteurs de mines et pour les polygones de formation dans les zones de déminage.
Brésil	Le Brésil conserve 5 251 mines antipersonnel, soit 5 731 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel sont conservées pour la formation militaire, dans le but de permettre aux forces armées de participer pleinement aux activités internationales de déminage et aux fins de la formation à la détection, à l'enlèvement et à la destruction des mines.
Bulgarie	La Bulgarie conserve 3 557 mines antipersonnel, soit 125 de moins qu'en 2009.
Cambodge	Le Cambodge conserve AJOUTER LE NOMBRE mines antipersonnel, soit AJOUTER LE NOMBRE de moins qu'en 2009. APPORTER DES PRÉCISIONS.
Canada	Le Canada conserve 1 909 mines antipersonnel, soit 30 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel sont conservées pour étudier les effets du souffle sur le matériel, apprendre aux soldats les procédures à suivre pour désamorcer les mines actives et montrer les effets des mines terrestres.
Chili	Le Chili conserve 2 925 mines antipersonnel, soit 1 158 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel sont employées

État partie	<i>Renseignements communiqués à titre volontaire sur les projets élaborés ou exécutés concernant l'emploi des mines antipersonnel conservées</i>
Côte d'Ivoire	<p>pour former les démineurs de l'armée et de la marine chiliennes à la détection, à la désactivation et à la destruction des mines antipersonnel.</p> <p>En 2013, la Côte d'Ivoire a indiqué qu'elle conservait 290 mines antipersonnel. Celles-ci sont conservées aux fins de la formation des officiers des Forces républicaines et de la Gendarmerie nationale.</p>
Croatie	<p>La Croatie conserve 5 714 mines antipersonnel, soit 324 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel ont été utilisées dans le cadre d'expérimentations et d'évaluations de machines de déminage au centre d'essais de Cerovec (CROMAC-CTDT), et par la compagnie de formation du régiment du génie dans le cadre de ses entraînements et formations périodiques de démineurs.</p>
Danemark	<p>Le Danemark conserve 1 820 mines antipersonnel, soit 170 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel sont conservées afin d'être utilisées dans le cadre des activités de recherche et développement de l'Institut danois de recherche pour la défense et pour la formation à la détection des mines.</p>
Équateur	<p>L'Équateur conserve 100 mines antipersonnel, soit 900 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel ont été employées dans le cadre d'une formation à l'École nationale de déminage, et l'Équateur compte en utiliser 10 chaque année aux fins de la formation et éventuellement de la recherche.</p>
Érythrée	<p>En 2013, l'Érythrée a indiqué qu'elle conservait 101 mines antipersonnel, soit 8 de moins qu'en 2009. Elle a également indiqué que 71 d'entre elles étaient inertes.</p>
Espagne	<p>En 2013, l'Espagne a indiqué qu'elle conservait 1 710 mines antipersonnel, soit 87 de moins qu'en 2009. Des mines ont été employées afin de mettre au point le Système mondial avancé pour l'élimination des mines antipersonnel, ainsi que dans le cadre de la formation au déminage.</p>
France	<p>La France conserve 3 958 mines antipersonnel, soit 186 de moins qu'en 2009.</p>
Grèce	<p>La Grèce conserve 6 142 mines antipersonnel, soit 1 082 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel sont conservées pour former les soldats à la détection et à l'enlèvement des mines, ainsi qu'à la détection à l'aide de chiens.</p>
Indonésie	<p>En 2013, l'Indonésie a indiqué qu'elle conservait 2 454 mines antipersonnel, soit 2 524 de moins qu'en 2009. Les mines conservées servent de matériel d'instruction et de formation pour renforcer les capacités de détection, d'identification et de destruction.</p>
Iraq	
Irlande	<p>En 2013, l'Irlande a indiqué qu'elle conservait 61 mines antipersonnel, soit 6 de moins qu'en 2009. Les Forces de</p>

État partie	<i>Renseignements communiqués à titre volontaire sur les projets élaborés ou exécutés concernant l'emploi des mines antipersonnel conservées</i>
Italie	défense irlandaises utilisent des mines antipersonnel actives pour mettre au point et valider des procédures de sécurisation des mines, former le personnel à ces procédures, expérimenter et valider des équipements de déminage mécanique et former le personnel à l'utilisation de ces équipements. Des mines à teneur en métal minimale sont utilisées, si besoin est, pour la calibration et l'expérimentation des équipements de détection des mines.
Japon	L'Italie conserve 628 mines antipersonnel, soit 61 de moins qu'en 2009. Des mines sont employées lors des stages de formation des démineurs et des pionniers.
Jordanie	Le Japon conserve 1 930 mines antipersonnel, soit 1 390 de moins qu'en 2009. Des mines ont été utilisées et le seront pour la formation et l'entraînement à la détection des mines et au déminage et pour les activités de recherche et de mise au point de matériel de déminage.
Mozambique	La Jordanie conserve 850 mines antipersonnel, soit 100 de moins qu'en 2009. Des mines ont été employées pour la formation de nouveaux démineurs à la détection et pour la formation d'équipes canines participant à un projet de déminage à la frontière nord du pays.
Nicaragua	En 2013, le Mozambique a indiqué qu'il conservait 1 363 mines antipersonnel, soit 600 de moins qu'en 2009. Quatre-vingt-dix-huit de ces mines sont inertes et dépourvues d'explosif et de détonateur. Trois démineurs conservent des stocks de mines antipersonnel au Mozambique aux fins de la formation de démineurs et de la formation et de l'évaluation d'animaux détectant les mines. Les Forces de défense du Mozambique conservent également un stock de mines antipersonnel pour assurer la formation et le perfectionnement de leurs équipes de démineurs.
Pays-Bas	En 2013, le Nicaragua a indiqué qu'il conservait 448 mines antipersonnel, soit 556 de moins qu'en 2009.
Pérou	Les Pays-Bas conservent 1 557 mines antipersonnel, soit 856 de moins qu'en 2009.
Portugal	Le Pérou conserve 2 015 mines antipersonnel, soit 2 032 de moins qu'en 2009.
République tchèque	Le Portugal conserve 694 mines antipersonnel, soit 66 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel sont conservées et utilisées pour former des équipes d'artificiers aux techniques de détection, de déminage et de destruction et pour fournir aux militaires qui participent à des missions internationales des informations de base sur les risques liés aux mines.
	La République tchèque conserve 2 301 mines antipersonnel, soit 242 de moins qu'en 2009. Des mines antipersonnel conservées ont été utilisées pour former des artificiers aux techniques de détection, d'enlèvement et de destruction des

État partie	<i>Renseignements communiqués à titre volontaire sur les projets élaborés ou exécutés concernant l'emploi des mines antipersonnel conservées</i>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	mines, et lors de cours supplémentaires dispensés dans le cadre de la préparation aux normes de l'OTAN pour les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan. Le Royaume-Uni conserve 371 mines antipersonnel, soit 532 de moins qu'en 2009. Il le fait dans le but de connaître les risques que courent ses forces armées et de mettre à jour et améliorer les techniques de détection, de protection, de nettoyage et de destruction, y compris pour les engins explosifs improvisés.
Sénégal	Le Sénégal conserve 50 mines antipersonnel, soit 22 de plus qu'en 2009. Treize d'entre elles ne comportent pas de dispositif de mise à feu et sont conservées par Handicap international dans ses bureaux pour les besoins de formation; treize autres sont conservées par MECHEM aux fins de l'entraînement de l'équipe canine; vingt-quatre autres ont été récupérées lors d'opérations de déminage ou retirées des stocks de groupes rebelles avant destruction et conservées pour la formation à l'École du génie militaire.
Serbie	En 2013, la Serbie a indiqué qu'elle conservait 3 140 mines antipersonnel, soit 440 de moins qu'en 2009. Les mines antipersonnel conservées doivent être employées pour former du personnel susceptible de participer aux opérations de paix des Nations Unies et pour tester les équipements de protection et les détecteurs de mines.
Slovaquie	En 2012, la Slovaquie a indiqué qu'elle conservait 1 272 mines antipersonnel, soit 150 de moins qu'en 2009.
Slovénie	La Slovénie conserve 361 mines antipersonnel, soit 2 630 de moins qu'en 2009.
Suède	La Suède conserve 6 235 mines antipersonnel, soit 1 129 de moins qu'en 2009. Les Forces armées suédoises utilisent des mines dans le cadre de la formation au déminage dispensée par le Centre suédois pour le déminage et les munitions explosives, laquelle vise à doter les démineurs d'une expérience du déminage en conditions réelles.
Thaïlande	En 2013, la Thaïlande a indiqué qu'elle conservait 3 350 mines antipersonnel, soit 288 de moins qu'en 2009. En 2012, le Centre thaïlandais de lutte antimines et l'Armée royale thaïlandaise ont dispensé une formation qui faisait partie intégrante des efforts constants de la Thaïlande pour accroître le nombre de démineurs afin d'accélérer les opérations de déminage sans négliger la sécurité.
Tunisie	La Tunisie conserve 4 770 mines antipersonnel, soit 210 de moins qu'en 2009.
Turquie	La Turquie conserve 14 944 mines antipersonnel, soit 181 de moins qu'en 2009. Des mines ont été utilisées dans le cadre de la formation sur les mines et l'élimination des munitions

État partie	<i>Renseignements communiqués à titre volontaire sur les projets élaborés ou exécutés concernant l'emploi des mines antipersonnel conservées</i>
Ukraine	explosives organisée par le Centre de formation du Partenariat pour la paix. La Turquie prévoit d'employer au minimum 700 de ces mines pour la formation du personnel qui sera chargé des opérations de déminage le long de la frontière avec la Syrie et envisage de revoir entièrement le nombre de mines qu'elle conserve aux fins de la formation. En 2013, l'Ukraine a indiqué qu'elle conservait 605 mines antipersonnel. Entre 2009 et 2012, le nombre de mines conservées était passé de 211 à 0, mais l'Ukraine a déclaré des mines en 2013.
Venezuela (République bolivarienne du)	En 2012, le Venezuela a indiqué qu'il conservait 4 874 mines antipersonnel, soit 86 de moins qu'en 2009. Des mines sont conservées aux fins de la mise au point de techniques de détection, de nettoyage et de destruction.
Zambie	En 2013, la Zambie a indiqué qu'elle conservait 907 mines antipersonnel, soit 1 213 de moins qu'en 2009. La formation dispensée précédemment a porté sur la détection des mines et la sensibilisation, le marquage et la cartographie des champs de mines et les techniques de détection et de destruction; elle s'adressait principalement au personnel militaire appelé à participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, aux soldats du génie suivant une formation obligatoire dans le cadre de l'avancement et aux officiers supérieurs nationaux et régionaux en formation au commandement et à l'encadrement.
Zimbabwe	Le Zimbabwe conserve 450 mines antipersonnel, soit 100 de moins qu'en 2009.

Au Sommet de Carthagène, il a été décidé que les États parties qui auraient conservé, en application des dispositions de l'article 3, un nombre identique de mines sur plusieurs années et qui n'auraient pas communiqué de renseignements concernant l'emploi de ces mines à des fins autorisées, ou concernant des projets concrets d'utilisation de ces mines, seraient encouragés à rendre compte de ces utilisations et de ces projets, et à déterminer si ces mines antipersonnel étaient nécessaires et si elles constituaient le minimum absolument nécessaire aux fins autorisées, et à détruire celles qui excédaient ce minimum.

Algérie	L'Algérie conserve 5 970 mines antipersonnel. Aucun changement relatif au nombre de mines antipersonnel conservées n'a été signalé depuis 2010. En 2009, l'Algérie avait indiqué qu'elle conservait 6 000 mines antipersonnel. Les 20 et 21 octobre 2009, 30 mines avaient été employées pour tester un dispositif de dégagement de champs de mines à distance.
Bangladesh	En 2013, le Bangladesh a indiqué qu'il conservait 12 500 mines antipersonnel. Aucun changement relatif au nombre de mines antipersonnel conservées n'a été signalé depuis 2009.

Bénin	En 2008, le Bénin a indiqué qu'il conservait 16 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Botswana	En 2012, le Botswana a indiqué qu'il conservait 1 019 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Burundi	En 2013, le Burundi a indiqué qu'il conservait 4 mines antipersonnel. Aucun changement relatif au nombre de mines antipersonnel conservées n'a été signalé depuis 2004.
Cameroun	En 2009, le Cameroun a indiqué qu'il conservait 1 885 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Cap-Vert	En 2009, le Cap-Vert a indiqué qu'il conservait 120 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Chypre	Chypre conserve 500 mines antipersonnel. Aucun changement relatif au nombre de mines antipersonnel conservées n'a été signalé depuis 2010. En 2009, Chypre avait déclaré qu'elle conservait 1 000 mines antipersonnel, que 494 mines antipersonnel avaient été détruites et que 6 avaient été transférées à des fins autorisées conformément à l'article 3.
Colombie	La Colombie conserve 586 mines antipersonnel. Aucun changement relatif au nombre de mines antipersonnel conservées n'a été signalé depuis 2009.
Congo	En 2009, la République du Congo a indiqué qu'elle conservait 322 mines antipersonnel. Aucun changement relatif au nombre de mines antipersonnel conservées n'a été signalé depuis.
Djibouti	En 2005, Djibouti a indiqué qu'il conservait 2 996 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Éthiopie	En 2012, l'Éthiopie a indiqué qu'elle conservait 303 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2009. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Finlande	La Finlande conserve 16 500 mines antipersonnel, soit le même nombre que lorsqu'elle a adhéré à la Convention, c'est-à-dire en 2012. La Finlande a indiqué que les stocks de mines antipersonnel seraient transférés chaque année à des organismes de formation des Forces de défense finlandaises.
Gambie	En 2013, la Gambie a indiqué qu'elle conservait 100 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2010. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis. Les mines conservées se trouvent dans un arsenal sécurisé et font l'objet de contrôles périodiques. Les Forces armées gambiennes doivent se déployer au Mali au nom de la CEDEAO et utiliseront des mines au cours de la phase d'entraînement précédant le déploiement.

Guinée-Bissau	En 2011, la Guinée-Bissau a indiqué qu'elle conservait 9 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2009. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Honduras	En 2007, le Honduras a indiqué qu'il conservait 815 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Kenya	En 2008, le Kenya a indiqué qu'il conservait 3 000 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Mali	En 2005, le Mali a indiqué qu'il conservait 600 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Mauritanie	La Mauritanie conserve 728 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2009.
Namibie	En 2010, la Namibie a indiqué qu'elle conservait 1 634 mines antipersonnel, soit 100 de moins qu'en 2009.
Nigéria	En 2012, le Nigéria a indiqué qu'il conservait 3 364 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2009. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Ouganda	En 2012, l'Ouganda a indiqué qu'il conservait 1 764 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2009. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Roumanie	En 2013, la Roumanie a indiqué qu'elle conservait 2 500 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2009. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis. Des mines antipersonnel sont utilisées dans le cadre de la formation régulière des artificiers et des démineurs, ainsi que pour l'entraînement spécifique des soldats envoyés en opération.
Rwanda	En 2003, le Rwanda a indiqué qu'il conservait 101 mines antipersonnel et que celles-ci avaient été enlevées de champs de mines pour être conservées à des fins de formation.
Soudan	Le Soudan conserve 1 938 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2009.
Tanzanie	En 2009, la Tanzanie a indiqué qu'elle conservait 1 780 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Togo	En 2004, le Togo a indiqué qu'il conservait 436 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Uruguay	En 2008, l'Uruguay a indiqué qu'il conservait 260 mines antipersonnel. Aucun renseignement nouveau n'a été communiqué depuis.
Yémen	En 2013, le Yémen a indiqué qu'il conservait 3 760 mines antipersonnel, soit le même nombre qu'en 2009.

---

## **Annexe IV**

### **Contributions reçues en soutien aux plans de travail annuels de l'Unité d'appui à l'application, 2010-2014**

[À compléter.]

## **Annexe V**

[À compléter.]

**Annexe VI****Nombre de bénéficiaires du Programme de parrainage, 2010-2014**

	2010		2011		2012		2013		2014	
	<i>Représentants</i>	<i>États</i>								
Réunions intersessions	43	29	49	31	45	29	19	19	11	11
Assemblées des États parties ou conférences d'examen	48	32	53	34	46	30	28	21		